

LE 14 JUILLET ET LE SOUVENIR DE LA GRANDE GUERRE : UNE SYNTHÈSE ORIGINALE ?

Anne-Sophie Anglaret

Doctorante en histoire, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne

« Du soleil, de la foule, de la joie... tel fut le 14 juillet cette année », se réjouissait *Le Matin*, le 15 juillet 1914. Il ne s'est rien passé, en cette veille de guerre, et le 14 Juillet prochain placé sous le signe du centenaire n'est donc pas un anniversaire, mais une vitrine pour une commémoration au long cours. Le programme des célébrations de 2014 aurait pu passer à côté de la fête nationale, qui n'est pas directement liée au conflit mondial. Le défilé d'environ 68 délégations étrangères¹ au côté des troupes françaises relève d'une synthèse commémorative, qui s'explique à la fois par la logique choisie par la Mission du centenaire de la Grande Guerre et par l'évolution, au cours du siècle, de la symbolique du 14 Juillet.

Du bicentenaire au centenaire

En 1964, le général de Gaulle avait ouvert les commémorations de la Grande Guerre le 2 août, jour anniversaire de la mobilisation générale, devant un défilé de soldats en costume d'époque, qui avait attiré plus de vingt mille spectateurs². Le discours qu'il avait prononcé à cette occasion et sa visite des champs de bataille de la Marne, en septembre, avaient été les seules manifestations officielles du cinquanteenaire. Ce programme paraît aujourd'hui limité, face aux ambitions affichées par le Groupement d'intérêt public (la « Mission du centenaire ») chargé d'imaginer les célébrations de 2014. Certes, en lançant les commémorations dès le 7 novembre 2013, François Hollande a pris un peu d'avance, mais le simple discours de l'Élysée ne pouvait prétendre au statut d'événement populaire. De même, les célébrations qui ont eu lieu pour l'anniversaire de l'attentat de Sarajevo, sous l'égide de l'Union européenne, étaient un peu éloignées de France. Pour donner corps à l'affirmation de Joseph Zimet, directeur de la Mission, selon laquelle « le centenaire est l'aboutissement d'un mouvement populaire », mais aussi pour justifier l'investissement de l'État dans cette effervescence « qui vient d'en bas »³, il fallait au centenaire une entrée en grande pompe. On peut penser que si le 14 Juillet a été retenu, avant même la date de la mobilisation, c'est que la Mission trouve son modèle dans les célébrations du bicentenaire de la Révolution, bien plus que dans les précédents anniversaires du conflit. L'héritage de la Mission du Bicentenaire de la Révolution et des Droits de l'Homme est inscrit dans le nom même que s'est donné le groupement, et évoqué dès les premières pages du « rapport Zimet » remis au président de la République en septembre 2011.⁴ Le projet de 14 Juillet dans ce premier document accentuait encore la ressemblance : Joseph Zimet proposait, après le défilé, une « parade » de la troupe *Royal de Luxe*, qui organise des spectacles de rue avec des marionnettes géantes. L'idée rappelle évidemment la représentation orchestrée par Jean-Paul Goude en 1989. Alors que

¹ D'après *Le Monde*, « François Holland mise sur un 14 juillet remobilisateur », 4 juillet 2014.

http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/07/04/hollande-mise-sur-un-14-juillet-remobilisateur_4450976_823448.html consulté le 5 juillet 2014.

² Rémi Dalisson, *Les guerres et la mémoire : enjeux identitaires et célébrations de guerre en France de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS, 2013, p.207.

³ Joseph Zimet, « Du cinquanteenaire au centenaire, la mémoire renouvelée », *Le Monde*, 4 novembre 2013.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/11/04/du-cinquanteenaire-au-centenaire-la-memoire-renouvelee_3507592_3224.html, consulté le 5 juillet 2014.

⁴ Joseph Zimet cite les déclarations de Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'Homme, en 1989, p.12. Le rapport peut être téléchargé sur <http://centenaire.org/fr/commemorer-la-grande-guerre-rapport-joseph-zimet-septembre-2011>, consulté le 5 juillet 2014.

les festivités étaient auparavant regardées d'un œil ironique par une grande partie de la presse, le défilé Goude avait suscité un enthousiasme presque général, aussi bien chez les journalistes que chez l'ensemble des Français⁵. Les célébrations du 14 Juillet étant, par ailleurs, particulièrement suivies à la télévision, l'événement avait touché de nombreux téléspectateurs. Face aux critiques, un tel succès légitimait au moins partiellement l'ampleur donnée aux commémorations et, partant, la création d'un organisme *ad hoc* pour les élaborer. Cette réussite ne pouvait qu'inspirer les organisateurs du centenaire⁶.

Le projet d'inviter *Royal de Luxe* n'a pas été retenu par le gouvernement, mais celui de faire de la fête nationale un moment de lancement de la commémoration n'a pas été abandonné. Le défilé du matin, sur les Champs-Élysées, prendra des allures exceptionnelles par la présence de nombreux pays impliqués dans la Première Guerre mondiale. Pourtant, si le 14 Juillet, avec ses nombreux avantages en termes d'attractivité et de caractère festif, s'imposait comme une date clé pour les célébrations du bicentenaire, il n'était en rien essentiel au centenaire. La dissociation entre la date et l'événement commémoré peut surprendre, mais elle s'inscrit dans la continuité des modifications apportées à la fête nationale depuis l'entre-deux-guerres. Conçue comme une exaltation de la République, elle a pris au cours du siècle des significations plus diffuses et s'est parfois associée au souvenir des guerres.

14 juillet et mémoire de guerre

C'est d'ailleurs la Première Guerre mondiale qui a provoqué le premier déplacement de sens du 14 Juillet⁷. Dans la lignée du ralliement d'une partie de la droite à la République au fur et à mesure du conflit, la fête républicaine a pu être gagnée, peu à peu, par une dominante nationaliste. En 1915, la révolution est encore mise en avant, par le transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides ; en 1916, c'est la grandeur de l'Empire français qui est glorifiée, avec le défilé sur les Champs-Élysées de troupes annamites. Le 14 Juillet 1919 conforte l'interprétation patriotique de la journée. Pendant plusieurs heures, l'armée française, précédée de détachements des troupes alliées, marche de la Porte Maillot à l'Arc de Triomphe. Le dépôt d'une gerbe et la présence en tête de cortège de mutilés rappellent certes le carnage, mais la valorisation de l'armée et des généraux, empêchant toute remise en question de la guerre, font de la journée une « fête de la victoire ». Malgré une réappropriation temporaire du 14 Juillet par les forces de gauche sous le Front Populaire, la dimension nationaliste et militaire prise par la fête nationale dans l'entre-deux-guerres explique que même le régime de Vichy, adversaire acharné de la République, n'ait pas fait le choix de l'abolir. Certes, sous l'Occupation, les festivités ne sont plus de mise : interdites en zone Nord, elles se limitent en zone Sud à des dépôts de gerbe dans une atmosphère expiatoire⁸. L'accent porté sur le deuil rapproche le 14 juillet du 11 novembre, dédié à la mémoire des morts⁹. Cette relative collision entre les deux dates se retrouve d'ailleurs, en miroir, dans la résistance, quelle que soit son obédience : communistes et gaullistes lancent les mêmes appels à manifester son patriotisme le jour de la fête nationale et celui de

⁵ Voir les articles de presse et les sondages cités par Patrick Garcia, *Le bicentenaire de la Révolution française : pratiques sociales d'une commémoration*, Paris, CNRS Editions, 2000, p.55-56.

⁶ Les études sur le rituel rappellent souvent sa fonction légitimatrice pour ses organisateurs. Voir par exemple Nicolas Mariot, « Morphologie des comportements et induction des croyances. Quelques remarques à propos de l'exemple de la fonction intégratrice des rites », *Hypothèses*, 1997, p.60.

⁷ Pour des analyses plus approfondies de l'évolution du 14 Juillet, on pourra consulter notamment : Christian Amalvi, « Le 14 Juillet », in Pierre Nora (dir.) *Les lieux de mémoire*, t.1 : *La République*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1997(1984), pp. 383-423 ; Rémi Dalisson, *op. cit.* ; Vera Caroline Simon, *Gefeierte Nation : Erinnerungskultur und Nationalfeiertag in Deutschland und Frankreich seit 1990*, Frankfurt am Main, Campus, 2010.

⁸ Pour les comptes-rendus dans la presse, voir par exemple « Toute la France et l'Empire ont célébré dans le recueillement le 14 juillet et la mémoire des morts », *Le Temps*, 16 juillet 1941.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2647173/f3.image>

⁹ Sur les célébrations sous Vichy, voir Rémi Dalisson, *Les fêtes du maréchal : propagande festive et imaginaire dans la France de Vichy*, Paris, Nouveau Monde, 2009.

l'anniversaire de l'armistice. La victoire contre les Allemands se confondant avec l'exaltation de la liberté, le souvenir de la guerre peut s'associer à celui de la Révolution et transcender les clivages politiques.

Après la Seconde Guerre mondiale, le 11 novembre retrouve sa signification propre, mais un nouveau défilé de la victoire, en 1945, assoit davantage l'aspect militaire du 14 Juillet et son association possible avec des conflits non révolutionnaires. En 1956, la journée est ainsi dédiée à la défense de l'Algérie. En 1991, des soldats engagés dans la guerre du Golfe prennent part au défilé. C'est pourtant François Mitterrand qui infléchit le sens nationaliste du 14 Juillet en invitant, trois ans plus tard, l'Eurocorps. La décision est largement controversée, notamment parce que les troupes européennes sont commandées par un général allemand, ce qui fait grincer des dents l'année du cinquantième anniversaire de la Libération. Au-delà des mauvais souvenirs évoqués par certains, des voix s'élèvent pour reprocher au président de transformer la fête nationale en fête européenne. En réalité, l'inclusion dans le défilé de soldats étrangers est une façon pour la France de s'afficher sur la scène internationale, et l'invitation de nations amies devient régulière à partir du milieu des années 1990. Ce type de célébration culmine en 2007 avec la présence de détachements de tous les pays de l'Union européenne¹⁰.

Cette nouvelle symbolique rapproche le 14 juillet des commémorations de la Grande Guerre, de plus en plus souvent associées à un message de paix et d'intégration européenne. Les anciens combattants avaient donné cette dimension à certaines cérémonies dès l'entre-deux-guerres, en invitant leurs camarades des pays alliés, mais également les anciens adversaires. L'exemple le plus célèbre en est la réunion à Verdun, en 1936, d'anciens combattants français, allemands et italiens, jurant de sauvegarder la paix. À partir des années 1960, après la signature du traité de l'Élysée, cette lecture pacifiste du souvenir de la guerre a gagné jusqu'aux discours présidentiels, mais elle s'est véritablement imposée de façon hégémonique dans les années 1980, notamment grâce à la célèbre poignée de mains de François Mitterrand et Helmut Kohl face à l'ossuaire de Douaumont. À Verdun encore, le ton est donné dans les années 1990 par l'ouverture d'un Centre mondial de la Paix. Plus généralement, la plupart des musées de la Première Guerre mondiale et des conflits revendiquent leur participation à la paix et à la réconciliation¹¹. Le 11 novembre peut même devenir, en 2009, une célébration franco-allemande grâce à la présence d'Angela Merkel aux côtés de Nicolas Sarkozy.

La symbolique donnée à la fête nationale et celle associée au souvenir de la guerre, si elles ne sont pas identiques, semblent donc évoluer d'une façon comparable. D'autre part, la loi de 2012, en faisant du 11 novembre un « Memorial Day » à la française, a dilué les spécificités de chacun des jours de fête. Reste un partage au niveau de l'atmosphère : le 11 novembre est dédié au deuil, alors que le 14 juillet reste une journée festive, plus à même de faire naître de l'enthousiasme pour un programme commémoratif.

2014, une synthèse commémorative

Le projet de ce 14 juillet 2014 semble avoir absorbé les évolutions du siècle. Le nombre de pays invités est inédit, mais la présence de troupes étrangères sur les Champs-Élysées le jour de la fête nationale n'est plus une source de désaccords. La difficulté s'est plutôt située dans la sélection de ces pays, tous n'étant pas constitués en États au moment de la Première Guerre mondiale. Le choix semble avoir été celui du consensus le plus large possible : sont ainsi conviés les États créés après le conflit, ou plus tard dans le siècle, dont les habitants avaient combattu dans la guerre, mais également ceux qui ont envoyé des

¹⁰ Vera Caroline Simon, *op. cit.*, pp.312-341.

¹¹ Thomas Thiemeyer, *Fortsetzung des Krieges mit anderen Mitteln. Die beiden Weltkriege im Museum*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2010, p.198.

travailleurs, ainsi que certains pays neutres, qui font aujourd'hui partie de l'Union européenne. L'œcuménisme l'a donc emporté sur la dimension historique.

L'invitation des anciens adversaires, à présent habituelle dans les commémorations des guerres mondiales, ne représente pas, non plus, une innovation ou une provocation. Il est intéressant de noter que c'est le souvenir des guerres coloniales, qui résiste encore à une interprétation pacifiste, qui a soulevé des protestations. L'extrême-droite a violemment critiqué l'invitation de l'Algérie. Gilbert Collard et Louis Aliot ont ainsi lancé un collectif « Non au défilé des troupes algériennes le 14 juillet 2014 »¹². En Algérie même, l'envoi d'une délégation semble avoir fait débat, avant sa confirmation par le ministère des Affaires étrangères le 6 juillet¹³. La participation des anciens colonisés aux guerres mondiales reste d'ailleurs un point d'achoppement des relations entre les deux pays¹⁴. Cette incertitude mise à part, la venue de nombreuses délégations étrangères permet à la Mission du centenaire de présenter la France comme le chef de file de l'organisation de la commémoration : le programme officiel évoque ainsi un « lancement international »¹⁵, comme si l'ensemble des pays anciennement belligérants s'alignaient sur le calendrier français. Comme toujours, l'invitation de nations amies a le double avantage de donner plus d'éclat à la cérémonie et d'attirer sur la France l'attention de pays étrangers. Cette dimension est d'autant plus importante que le centenaire est un enjeu économique fort pour les régions françaises, notamment celles de l'ancien front, qui ont investi dans des projets touristiques de grande ampleur sur la mémoire de la guerre.

Le choix d'inscrire cette journée dans une symbolique « de paix et d'amitié » est tout à fait cohérent avec l'évolution de la mémoire de la Grande Guerre. Pourtant, de même qu'il est paradoxal de célébrer le début d'une guerre pour évoquer la paix, il peut sembler étrange d'en faire le message d'un défilé militaire. Malgré toutes les évolutions du 14 juillet, le défilé en est resté une composante d'autant plus inamovible qu'une majorité de Français y est attachée : en 2012, un sondage révélait qu'il avait la faveur de 57% des personnes interrogées. L'année précédente, il avait réuni 6,9 millions de téléspectateurs¹⁶. Difficile, donc, de retirer au 14 juillet ses couleurs militaires, mais celles-ci seront un peu atténuées par la participation finale de jeunes civils, qui se recueilleront sur le souvenir des morts, puis exécuteront une danse célébrant « la richesse et la diversité de l'humanité dans un moment de fraternisation »¹⁷. La participation des jeunes, assez courante dans les cérémonies du souvenir de la guerre¹⁸, avait d'ailleurs été inaugurée pour le 14 juillet l'année dernière, avec la présence de volontaires du service civique.

Évidemment, un tel défilé ne permet pas de montrer « le tragique de la guerre », comme le souhaitait Antoine Prost, président du conseil scientifique de la Mission¹⁹. Les événements périphériques n'en diront pas davantage : le feu d'artifice parisien, ainsi que le concert de l'orchestre national de Radio France, pour sa deuxième édition, auront pour thème « Guerre et Paix », mais la nature même de ces manifestations les condamne à l'implicite. La reconstitution, place de l'Hôtel de ville, du camp retranché de Paris, ainsi que

¹² « 14 juillet : le FN refuse les troupes algériennes », *Le Figaro*, 13 juin 2014. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/06/13/97001-20140613FILWWW00305-14-juillet-le-fn-refuse-les-troupes-algeriennes.php>

¹³ « Alger confirme sa participation au 14 juillet », *Le Figaro*, 6 juillet 2014, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/07/06/97001-20140706FILWWW00170-alger-confirme-sa-participation-au-14-juillet.php>, consulté le 7 juillet 2014.

¹⁴ Sur le sujet, voir Romain Bertrand, *Mémoires d'empire : la controverse autour du « fait colonial »*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. du Croquant, 2006.

¹⁵ http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/centenaire_bible_web_double_0.pdf

¹⁶ « Pourquoi le défilé du 14 juillet fait consensus », *L'Express*, 14 juillet 2012.

http://www.lexpress.fr/actualite/politique/pourquoi-le-defile-du-14-juillet-fait-consensus_1138198.html

¹⁷ Selon le programme, voir note 14.

¹⁸ En 1996, par exemple, Jacques Chirac célèbre l'anniversaire de la bataille de Verdun devant des jeunes français et allemands.

¹⁹ Dans son analyse du programme commémoratif, disponible sur :

http://centenaire.org/sites/default/files/references-files/analyse_programme_commemoratif_cs.pdf

l'exposition dans la capitale de matériel d'époque, mettront certes en scène des aspects guerriers, mais ne montreront pas la destruction. On touche là au problème de la commémoration de la violence, peu compatible avec la recherche d'un enthousiasme populaire²⁰. Cette dimension sera peut-être présente dans la parole d'accompagnement fournie par les media, nécessaire dans un tel schéma commémoratif, puisque le défilé ne transmettra pas, a priori, de message ou de connaissance explicite sur la Grande Guerre. Depuis 1989, les media sont d'ailleurs presque co-organisateurs du 14 juillet et créent, de plus en plus souvent, leurs propres programmes autour du défilé²¹. Les nombreux accords de partenariat passés par la Mission institutionnalisent et amplifient cette implication médiatique : ainsi Radio France et France Télévisions, par exemple, qui ont déjà été partenaires des événements du centenaire, comme l'anniversaire de l'attentat de Sarajevo, pourraient produire un commentaire explicatif, notamment sur les différents rôles, pendant la guerre, des pays présents.

Le partage des tâches, qui laisse aux media l'aspect pédagogique, permet au gouvernement de faire passer des messages politiques. L'allocution du 14 Juillet, traditionnelle depuis François Mitterrand, devrait cette année être remplacée par un entretien avec des journalistes²². Le président de la République entend, semble-t-il, se saisir du rassemblement autour du souvenir de la guerre qui avait permis, par exemple, à son discours du 7 novembre, d'être salué par Jean-François Copé²³. Il sera en cela aidé par une cérémonie qui ne devrait pas réveiller trop de clivages : malgré le nombre de pays invités, elle a d'ailleurs peu fait parler d'elle, jusqu'ici, dans les media. En effet, ce 14 juillet du centenaire n'apporte pas réellement d'élément nouveau au rituel et aux programmations habituels. Son originalité se situe dans la synthèse qu'il construit à partir des innovations commémoratives qui l'ont précédé.

²⁰ Ainsi que l'explique Patrick Garcia à propos de la commémoration de la bataille de Valmy, *op. cit.*, p.136.

²¹ Vera Caroline Simon, *op. cit.*, pp.202-203.

²² « François Holland mise sur un 14 juillet remobilisateur », *art. cit.*

²³ Lui-même très intéressé par le centenaire, en tant que maire de Meaux, ville qui se veut au centre des commémorations de la bataille de la Marne.